



Après une année 2011 orientée à la baisse, le marché français de la vidéo s'est de nouveau contracté en 2012 avec un recul de 5% de son chiffre d'affaires à 1,32 milliard d'euros. Ce sont surtout les ventes de DVD qui pénalisent le marché. Avec 65 millions d'unités vendues, elles sont en recul de 12% par rapport à 2011. Heureusement, les ventes de Blu-ray et les dépenses en VoD compensent partiellement cette baisse. Ainsi, les Blu-ray ont rapporté 224 millions d'euros, soit une hausse de 9%. Aujourd'hui, un foyer sur quatre est équipé d'un lecteur Blu-ray. Les éditeurs peuvent d'ailleurs dire merci à la PS3, à la Freebox Revolution et aux nouvelles box abritant des lecteurs Blu-ray, des équipements sans lesquels le Blu-ray ne serait certainement pas aussi populaire :

Du côté de la VoD, le chiffre d'affaires a progressé de 23% à 200 millions d'euros (hors films X). Plus de 60 millions de transactions payantes ont été enregistrées sur 2012. C'est bien, mais la VoD ne représente que 15% du marché. Le SEVN précise d'ailleurs qu'avec 29 000 programmes disponibles dont 9 000 films, l'offre française est la plus étoffée d'Europe. Le syndicat explique également que les achats ou les locations se font essentiellement via les décodeurs TV et les box Internet. "L'un des axes de croissance sur ce marché réside dans le développement des offres VoD sur les autres plates-formes comme les télévisions connectées, les consoles de jeux vidéo et les tablettes" indique Pauline Grimaldi d'Esdra, la Présidente du Syndicat de l'Edition Vidéo, à l'AFP.

Pouvoir offrir aux fêtes de fin d'année 2013 les vidéos des films sortis en salle au 3e trimestre

Alors que le secteur de la vidéo a su accompagner les évolutions de consommation en proposant notamment l'offre de VOD la plus large d'Europe, le SEVN demande une adaptation de l'environnement réglementaire pour créer les conditions d'une nouvelle dynamique de croissance. " La vidéo a ainsi besoin d'une chronologie des médias moins rigide qui, tout en prenant en compte les intérêts des différents intervenants du secteur, répondra aux attentes du public et des points de vente ", estime le SEVN. Des expérimentations dans le cadre d'accords contractuels transparents pourraient être rapidement mises en œuvre. Une mesure simple pourrait être expérimentée dès 2013 : les films sortis en salle en France au 3e trimestre devraient pouvoir être disponibles en vidéo pour les fêtes de fin d'année.

Le SVEN continue aussi de pointer du doigt le piratage qu'il tient en partie responsable de la baisse du chiffre d'affaires du secteur. Le syndicat aimerait d'ailleurs étendre la mission de l'Hadopi aux plateformes de diffusion de vidéo en temps réel, mais rien n'est encore décidé. La réponse graduée doit ainsi être maintenue sur le peer-to-peer et étendue au streaming illégal, estime le SEVN qui rappelle les mesures présentées aux pouvoirs publics, et dernièrement à la Mission Lescure. Elles consistent à bloquer l'accès aux sites qui exploitent de façon illicite des œuvres protégées et les déréférencer des moteurs de recherche. Mais aussi à responsabiliser les régies publicitaires et les annonceurs pour ne plus financer les sites pirates et contraindre

les intermédiaires financiers à bloquer les paiements en ligne à destination de ces sites.

Enfin, pour ce qui est du premier trimestre, les professionnels de l'édition vidéo se montrent confiants car plusieurs gros titres sont attendus dont Skyfall et le dernier épisode de Twilight.

Source ITRnews